

S. S. Ruffini.

Vienna 15 Apr. 1902

Roma

Compl. riservato

In conformità alle istruzioni
di V. S. impartite con lettera del
7 C^{ta}, ho compilato e comunicato
oggi a S. S. il C^{ta} Goluch. un
pro-memorandum contenente le basi
su cui il gabinetto italiano crede che
si possa procedere al rinnovamento
della Triplice Alleanza. Mi prego di
comunicare in copia questo documento
e mi sarei lieto di parteciparle con
altra corrispondenza, quanto m'è
stato detto in proposito dal Ministro
Austria-Ungh^{ra} degli Affari Esteri. Per ora
mi ~~fermo~~ ~~mi~~ limito a
confermare che il C^{ta} Goluchowski ~~non~~
mantiene, intorno al rinnovamento
della Alleanza il modo di vedere che
le fu già riferito anteriormente.

Giudice ecc.

Pro-memoria

Confidentiel.

Remis à S. E. le C. Goluchowski
le 10 avr 1902

Le C. Goluch. et le C. de Bilow

ayant exprimé leur conviction ^{positive} ~~de la nécessité~~
^{qu'il y avait à} ~~de~~ ne rien changer au texte de la Triple Alliance,
attendu qu'il est ~~de nature~~ ^{de nature} importante

^{de grand intérêt} ^{pour les} ^{gouvernements} alliés de pouvoir répondre ^à ^{des} ^{interrogations} ^{inattendues}
autres cabinets, le Ministre des aff. ét. d'Italie,
~~est~~ ^{est} ^{resté} ^{sur} ^{son} ^{consent} ^{au} ^{maintien}

de l'ancienne rédaction. Seulement ~~il~~ ^{il} ^{est} ^{très}
pour les raisons ^{qu'il a fait connaître} ^{admirablement}, il tient
pour ~~la~~ ^{la} ^{conservation} ^{de} ^{ce} ^{texte}, à ce que

~~ce~~ le fait du maintien indéfini du texte ne
soit pas livré à la publicité. Il renoua par
conséquent aux modifications qu'il avait suggérées
aux articles VI et VIII.

Mais, ~~en~~ ^{en} ^{donnant} ^{ce} ^{consentement},
le Ministre des aff. ét. d'Italie exprime son
vif désir pour que, conformément à l'esprit
de l'art. VIII, les Gouv. d'Italie et d'
Autriche-Hongrie, ^{ensemble} ^{présent} ^{dans} ^{un}
temps prochain, prennent en examen
la question de la Macédoine, dans le but
de parvenir ~~à~~ ^à ^{un} ^{accord} ^{sur} ^{cette} ^{question} à
un ~~accord~~ ^{accord} ^{religieux} ^{pareil} ^à ^{celui}
heureusement intervenu pour l'Albanie.

En ce qui concerne le Traité de Commerce, le
Ministre Royal Italien ^{reconnait} ^{que} ^{il}
~~ne~~ ^{ne} ^{peut} ^{pas} ^{se} ^{voir} ^{engagé}
~~de~~ ^{de} ^{dépendances} ^{de} ^{la} ^{part} ^{de}
l'Autriche-Hongrie et de l'Allemagne relative
ment à l'action éventuelle de l'Italie dans le

Traité de Commerce et de Navigation ~~et~~ ^{et} ^{de} ^{Navigation} ^{et} ^{de} ^{Commerce}
~~de~~ ^{de} ^{Navigation} ^{et} ^{de} ^{Commerce}
de l'Autriche-Hongrie, ^{en} ^{virtu} ^{de} ^{l'} ^{art.} ^{IX} ^{du} ^{texte}. #
Déclara naturellement de l'absence de toute obligation

Mais une déclaration conforme à cette
rédaction, donnée sous n'importe quelle
forme, ne' est pas considérée comme inutile
par le Gouv. Royal Italien.

~~maintenant~~ ^{maintenant} ^{qu'il} ^{est} ^{indéfini}.
La forme à donner à cette ^{une} ^{clause} ^{tel} ^{engagement}
ne donnera pas ^{lieu} ^à ^{des} ^{controverses}

Le Ministre italien des Aff^s ext^s se voit
 forcé à insister pour que ^{des engagements} ~~des engagements~~ ~~soient~~ ~~pris~~ ~~de~~ ~~part~~ ~~et~~ ~~d'~~ ~~autre~~ ~~sur~~ ~~les~~ ~~questions~~
~~de~~ ~~ce~~ ~~qui~~ ~~concernent~~ ~~les~~ ~~relations~~ ~~entre~~ ~~les~~ ~~deux~~ ~~peuples~~
 à fin d'obtenir ^{au} des assurances formelles pour pour le
 commerce ~~contractant~~, dans un protocole
 spécial, relatives au renouvellement
 des traités de commerce qui expireront à la
 fin de l'année prochaine. Les manifestations
 multiples, ~~qui~~ ~~se~~ ~~font~~ ~~en~~ ~~ce~~ ~~qui~~ ~~concerne~~ ~~le~~ ~~sous~~ ~~produit~~, au sein
 du Parlement et dans la presse, ainsi que
 des considérations politiques, sérieuses, imputées
 au Govt. Italien ^{l'obligation} ~~de~~ ~~se~~ ~~conformer~~ ~~à~~ ~~la~~ ~~nécessité~~
~~de~~ ~~se~~ ~~conformer~~ ~~à~~ ~~la~~ ~~nécessité~~ ~~de~~ ~~se~~ ~~conformer~~ ~~à~~ ~~la~~ ~~nécessité~~
 des traités de commerce actuellement en vigueur
 entre les trois Puissances alliées, en sorte

d'obtenir ~~l'assurance~~ la certitude que la compensation entre les concessions réciproques
 en matière économique et commerciale
 soit maintenue, et qu'il n'y ait pas de
 solution de continuité entre les traités
 actuels et ceux qui doivent les remplacer.
 Il serait d'office au Govt. Italien de se
 soustraire à cette obligation devant le
 Parlement; et l'autre part une guerre
 économique, même passagère, porterait un
^{apparemment} coup sensible à l'alliance des trois pays.
 Cela le fait serait également grave
 pour les relations entre l'Italie et l'
 Autriche - Hongrie, ^{si les intérêts} ~~parce~~ ~~qu'~~ ~~les~~ ~~intérêts~~
 multiples et complexes ^{qui existent} ~~qui existent~~ ~~entre~~ ~~les~~ ~~deux~~ ~~populations~~
~~de~~ ~~ces~~ ~~deux~~ ~~populations~~ ~~différentes~~ ~~et~~ ~~qui~~ ~~ont~~ ~~été~~ ~~travaillés~~
 et la tradition séculaire d'usages et de
 contacts réciproques, ^{venaient à se trouver} ~~de~~ ~~travaillés~~
 brusquement interrompus, et se
 pourrait produire des deux côtés un état
 de tension plein de dangers, ^{qui} ~~qui~~ ~~serait~~ ~~très~~ ~~grave~~
~~de~~ ~~ce~~ ~~qui~~ ~~concernent~~ ~~les~~ ~~relations~~ ~~entre~~ ~~les~~ ~~deux~~ ~~peuples~~
 dans le but ^{ne pas} ~~de~~ ~~éviter~~ ~~les~~ ~~conséquences~~
~~de~~ ~~ce~~ ~~qui~~ ~~concernent~~ ~~les~~ ~~relations~~ ~~entre~~ ~~les~~ ~~deux~~ ~~peuples~~
 sans le but ^{qu'il} ~~de~~ ~~éviter~~ ~~les~~ ~~conséquences~~
 le Govt. Royal Italien pense qu'il faudrait d'obtenir

de dénoncer les traités de commerce actuels
 jusqu'à la conclusion de ceux qui doivent
 les remplacer. Le mode de procéder, d'après
 l'avis du ^{Comité} ~~Comité~~ des aff. étr.,
 n'excéderait pas les pouvoirs des Gouvern^{ts},
 et serait d'autant plus recommandable
 dans l'état d'incertitude où l'on se trouve
 sur l'époque où les négociations pourront ~~être~~
~~commencer~~ commencer, sur la base des tarifs
 et sur l'aucun qui serait fait dans les
 différents parlements aux nouvelles conventions.

L'engagement dont il s'agit ne serait
 pas, d'ailleurs, destiné à la publicité.
 En ce qui concerne l'Italie, il suffirait
 au Ministre Royal des aff. étr. de répondre
 aux interrogations qui lui seraient adressées
 dans les Chambres, ~~en affirmant~~ ^{disant}
 confiance qu'il ~~serait~~ ^{serait} en mesure
~~de répondre~~ en se déclarant persuadé
 que les parts démontrent que les intérêts
 économiques italiens ne seront pas compromis
 par les nouvelles négociations. ~~En outre~~

D'autre part, ^(Art. 21) pour éviter qu'on puisse donner à l'engagement
 à la prorogation
~~général~~ on propose une étendue
 exceptionnelle quant au temps, on pourrait
 déclarer qu'elle ne devrait pas ~~être~~
 dépasser, en tout cas, la date du 31
 Décembre 1905. Il ne s'agit donc
 dans le fait, que d'un engagement de
 proroger les traités actuels pour un
 maximum de deux ans, ^{dans} ~~pour~~ le cas
 où les nouvelles négociations ne pourraient
 être conclues avant ce terme. Dès lors,
 si même l'engagement de prorogation venait
 à être connu par le public avant l'expiration
 des traités de commerce actuels, il ne devrait

grande probabilité qu'il n'aurait pu être obtenu
par les parlements qui l'auraient rendu
nécessaire par suite du retard de leur
approbation des nouveaux tarifs.

~~Il n'y a pas de doute~~

Il y a ~~certes~~ en fait une éventualité
que l'on ne peut se dispenser d'envisager.
Si, malgré la nouvelle volonté des gouvernements
~~contractants~~, la guerre économique
venait à éclater, il se
produirait dans les trois pays alliés une

situation extrêmement pénible, ~~qui~~ ^{et qui pourrait}
être considérée par l'opinion publique comme ^{peu} ~~très~~ ^{comme} ~~très~~ ^{peu} ~~convenable~~ ^{à la longue}
~~pour les gouvernements~~ ^{avec la continuation de l'alliance}
~~politique~~ ^{et} ~~présente~~ ^{et} ~~difficile~~ ^{difficile}

politique. En ce cas, les gouvernements
contractants devraient loyalement
pouvoir dès à présent à mettre leur
responsabilité à l'abri des accusations
d'imprévoyance qu'on ne manquerait de
leur adresser. En réfléchissant à cette
éventualité, qu'on espère pour ainsi dire
~~éviter~~ ^{éviter}, le Ministre Royal Italien
des Aff. Ét. ~~se~~ ^{on} s'est demandé si l'on
pourrait pas stipuler que chacune des
parties alliées pourrait dénoncer l'alliance
de trois en trois ans, c'est à dire
~~après le 1^{er}~~ ^{un an avant le 3^{ème}} ou
le 6^{ème} année, ~~et sans de suite pour~~
~~pour toute la période~~ ^{durée de trois}
~~ans~~ ^{ans} Il n'est pas probable qu'on se
servirait de cette faculté de dénonciation,
Mais la possibilité d'en servir aurait
pour effet de sauvegarder ^{en grande mesure} ~~la~~ ^{responsabilité}
de l'histoire qui aurait signé le
renouvellement de l'alliance.